

Vos questions / nos réponses

Comment aider mon ami à arrêter?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 16/12/2012 10:31

Bonjour, je fais partie d'un groupe d'amis bons vivants, qui aiment les fêtes et boire. Seulement, récemment ils se sont mis à boire même en semaine pour revenir visiblement imbibés d'alcool au lycée. J'ai très peur pour un de mes amis et j'aimerais l'aider à arrêter de boire en semaine, car je ne voudrais pas qu'il deviennent alcoolique et gâche le restant de sa vie. Qu'est ce que je peux faire? Je n'ai plus aucune idée, merci..

Mise en ligne le 18/12/2012

Bonjour,

Nous saluons votre bonne volonté à vouloir aider votre ami. Le contexte dans lequel votre groupe consomme semblait être festif. Du moins, il l'était jusqu'à ce que vos amis commencent à venir au lycée alcoolisés. Ce qui, à notre avis exclut, toute notion de fête en plus de les exposer à des sanctions disciplinaires pouvant conduire à l'exclusion.

Avant tout, nous vous suggérons de parler avec votre ami pour voir ensemble ce qui l'amène à s'alcooliser en dehors des moments de sortie avec ses amis. Que recherche-t-il vraiment dans ces consommations en semaine ? S'alcoolise-t-il pour faire comme le groupe ? Ou s'alcoolise-t-il pour noyer un mal-être ?

Toutes ces interrogations peuvent avoir des réponses si votre ami accepte d'en parler. Pour ce faire, nous vous conseillons de le faire dans des conditions favorables au dialogue, c'est-à-dire, quand vous sentez ou voyez qu'il semble disposé à parler.

Vous pouvez également vous rapprocher de la "*Consultation jeunes consommateurs*" de votre département pour avoir des conseils à apporter à votre ami. Nous vous proposons une adresse ci-dessous.

N'hésitez pas à nous recontacter si vous avez d'autres questions.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Consultations Jeunes Consommateurs : CESAM Adolescence et Service de Santé Universitaire

370 avenue Jacques Coeur
Ch Henri Laborit
86021 POITIERS

Tél : 05 49 88 98 98

Site web : ch-laborit.fr/services-de-soins/pedopsychiatrie/adolescence/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30/12h30 et de 13h30/17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous anonymisé. Au CESAM 05 49 88 98 98 ou au Service de Santé Universitaire 2 allée Jean Monnet 05 49 45 33 54

Autre : Demande d'inscription pour participer au groupe de parole destiné aux parents de jeunes âgés de 12 à 25 ans : 05 49 88 98 98

[Voir la fiche détaillée](#)